



le 31 mars 2023

Être digne de votre choix !

Les élections se sont terminées le 28 mars et nous souhaitons que notre premier tract conserve un caractère informatif.

Élections professionnelles : SUD remercie l'ensemble des salariés nous ayant apporté leur confiance (33,93% des voix).

Il n'y a pas de médaille dans le syndicalisme, il n'y a donc aucune raison de se gargariser et de vanter telle ou telle place par rapport aux autres organisations syndicales.

SUD note que pour la première fois depuis longtemps, la participation du collège 3 (ingénieurs et cadres) n'est pas la plus élevée (66% en 2023 contre 75% en 2018).

La participation du collège 2 (salariés classés entre les niveaux 4.1 et 5.3) est de 71% et celle du collège 1 (salariés classés jusqu'au niveau 3.3) de 60%. La participation de ces deux collèges est en augmentation par rapport à 2018.

Ouverture ! SUD a discuté avec l'ensemble des organisations syndicales afin que la réunion du 30 mars 2023 dite « de constitution », visant à désigner notamment les membres du bureau du CSE de La Hague et les membres du CSE central (La Hague + Melox), soit fidèle à notre valeur d'unité syndicale et au vote de l'ensemble des salariés.

SUD assume et prend les places de secrétaire, secrétaire-adjoint et trésorier du CSE. Nous avons d'ores et déjà écrit à la Direction et aux salariés occupant ces fonctions précédemment pour demander une phase de recouvrement.

Nous avons mis l'inspection du travail en copie de cette demande de recouvrement suite à son courrier du 15 mars 2023 afin qu'elle soit assurée de notre volonté d'œuvrer au mieux et collectivement.

La prorogation des mandats, que SUD ne souhaitait objectivement pas en octobre 2022, était revendiquée par des syndicats pour la stabilité des instances et du personnel. SUD entend ainsi faire une nouvelle preuve d'écoute.

Nous demandons des recouvrements dans les services, il est ainsi cohérent de le faire pour le CSE.

Pour être factuel, le syndicat FO a postulé aussi au poste de secrétaire-adjoint du CSE.

La CFDT a accepté de prendre la présidence de la commission des marchés.

La CFE/CGC a accepté de prendre le poste de trésorier-adjoint.

SUD a d'ores et déjà exprimé son accord pour élargir le bureau, par exemple en l'ouvrant au secrétaire-adjoint et secrétaire de la CSSCT (le règlement intérieur du CSE devant obligatoirement être révisé d'ici fin mai).

SUD votera pour FO et CFE/CGC aux postes liés à la CSSCT afin d'ouvrir le bureau à tous les syndicats représentatifs.

Pour le CSE central :

- **En 2018 :** il y avait seulement 2 syndicats représentatifs sur les 5 ayant pu désigner des membres à La Hague.
- **En 2023 :** SUD a souhaité que tous les syndicats représentatifs puissent désigner des membres (CFDT, CFE/CGC, FO et SUD). C'est chose faite !

CONVERGENCE phase n°2 : En parallèle, nous avons également écrit à la Direction, avec en copie l'ensemble des syndicats représentatifs, pour demander une réouverture des négociations de la phase n°2 de CONVERGENCE.

Ce courrier se veut une main tendue au dialogue social pour une véritable revalorisation du régime 5*8: [cliquez ici](#)

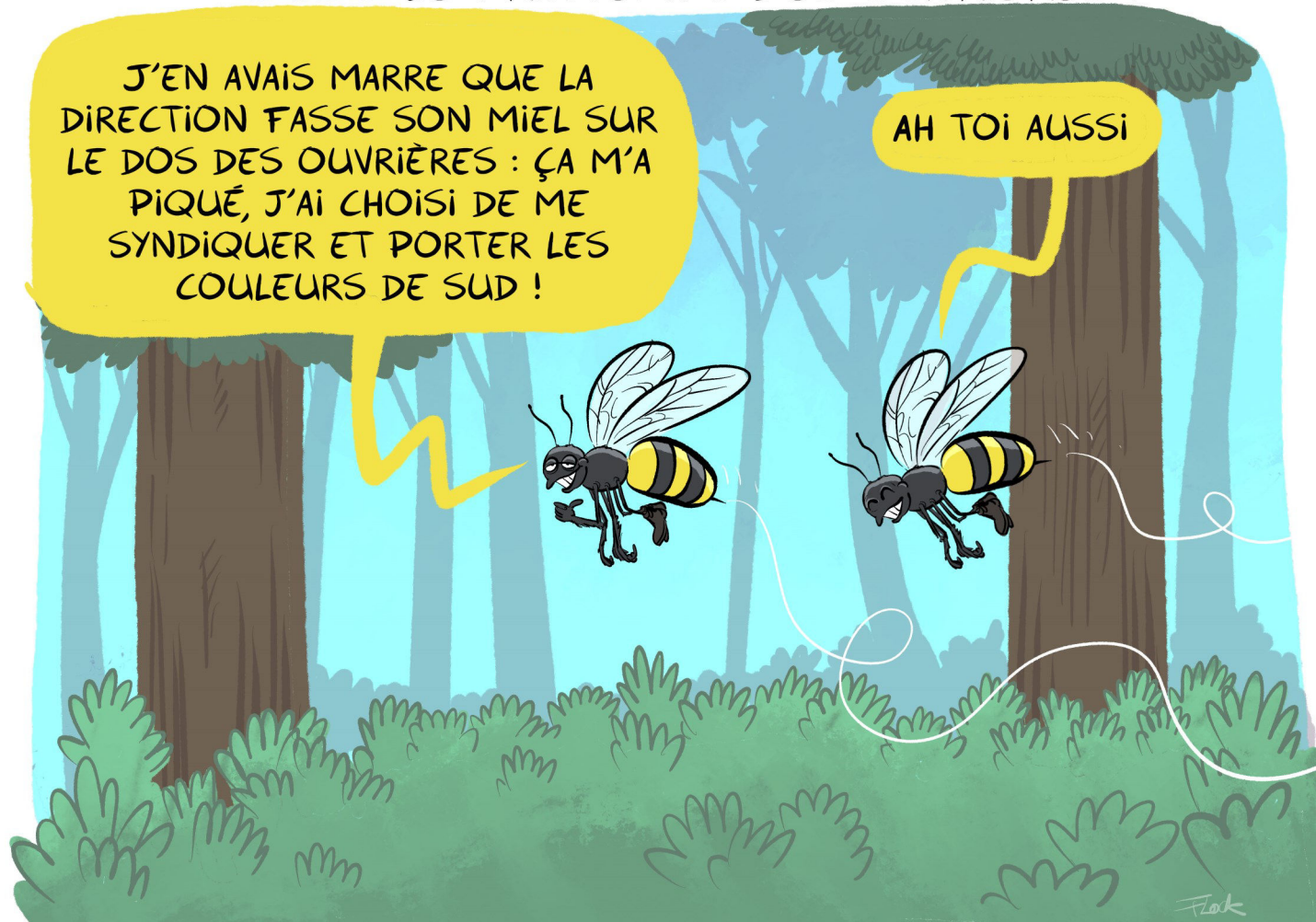
Mobilisation / Réforme des retraites : La prochaine mobilisation de l'intersyndicale contre la réforme des retraites est prévue le jeudi 06 avril à 14H30 place Napoléon à Cherbourg-en-Cotentin.

Veuillez trouver le lien de l'appel à mobilisation complet ici : [cliquez ici](#).

Soyons plus forts ensemble !

Se syndiquer est le seul moyen d'être collectivement plus forts.
Si vous vous retrouvez dans nos valeurs, n'hésitez plus à nous rejoindre !

2023 LE PRINTEMPS DES OUVRIÈRES !



#Recyclagededessin

Adhérer à SUD⁽¹⁾ : ça n'engage à rien, mais ça nous renforce tous !

(1) Démarche anonyme - contactez-nous au **06.75.38.74.79** ou via sud.anc.lahague@gmail.com

Le prélèvement peut se faire en une ou plusieurs fois, à vous d'en définir la périodicité. Cochez votre choix.

annuel : 1 x 102 € semestriel : 2 x 51 € trimestriel : 4 x 25,5 € mensuel : 12 x 8,50 €

Envoyer ce bulletin et un RIB par courrier au local SUD - bâtiment social, ou sur sud.anc.lahague@gmail.com ou par simple photo au **06.75.38.74.79**

Adresse :

Téléphone :

@mail :

Convention Collective : Métallurgie Parisienne

Activité : Recyclage

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Entreprise : **Orano Recyclage**

Régime de travail : Equipe n°:

Profession : Service :

Fait à , le/..../.....

Signature :

Contactez-nous au **06.03.17.05.15** ou au **06.75.38.74.79** ou via sud.anc.lahague@gmail.com